* 1. **Préparation aux situations d’urgence**

**Jour 2 : 0900 - 0945**

**Facilitateur :**

**Objectifs de la séance**

À la fin de cette séance, les participants seront capables de :

* Expliquer le rôle de la préparation aux situations d’urgence dans le CPH
* Décrire les étapes de l’approche de préparation aux situations d’urgence
* Analyser le risque de trois types de danger actuels (dans l’environnement des participants)

***Afin de rendre le contenu de cette séance le plus compréhensible possible, l’expression « Préparation aux situations d’urgence » sera remplacée par la version anglaise « Emergency Response Preparedness » ou ERP***

**Plan de la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sujet**  | **Temps**  | **Conseils**  |
| Introduction à l’approche ERP | 5 min | Présenter l’approche ERP et la séance |
| Analyse et surveillance des risques  | 20 min | Présentation de cette étape de l’ERP et activité pratique sur l’analyse de risques  |
| Actions minimales de préparation aux situations d’urgence (AMP) | 5 min | Présentation de cette étape  |
| Actions avancées de préparation aux situations d’urgence (AAP) et Plans de contingence  | 15 min | Présentation de l’étape et discussion autour des pratiques actuelles dans le pays  |
| Total  | 45 min |  |

**Matériel pour la séance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Général**  | **Documents dans les dossiers ou à distribuer pendant la séance** | **Documents en version électronique pour les clés USB**  |
| Présentation PPT Tableau, marqueurs  | 2.1 HO Risk, Likelihood Matrix  | 1.2 ERP New July 2015 |

**Notes pour le facilitateur**

Cette séance présente l’approche ERP et l’élément « préparation aux situations d’urgence » du CPH.

La séance est basée sur le document « *ERP notes d’orientation*» de l’IASC qui fournit des informations additionnelles et des bons exemples. Il sera distribué comme document de référence.

**Introduction à l’approche ERP (5 minutes)**

En plénière, demandez : « *Qu’est-ce que la préparation aux situations d’urgence et quel est son rapport avec le CPH ?* »

Expliquez que l'approche comprend trois étapes principales. L'analyse et la surveillance continue des risques, avec la mise en œuvre d’actions minimales de préparation aux situations d’urgence(AMP). Et pour les dangers qui sont évalués comme ayant un risque supérieur au risque moyen, mise en œuvre d’actions avancées de préparation (AAP) et plans de contingence.

**Analyse et surveillance de risques (20 minutes)**

Décrire les composantes clé de cette première étape en utilisant la matrice proposée par l’IASC. Cette matrice fournit à la fois une compréhension commune et une hiérarchisation des risques ou des dangers qui pourraient nécessiter une intervention humanitaire. Après une analyse préliminaire, ces risques doivent être surveillés de manière continue afin de s'assurer qu'ils ne dépassent pas les seuils critiques.

Expliquez qu’on aura l'occasion de faire une analyse des risques / dangers actuels dans le pays.

L’ERP met l'accent sur les six catégories de menaces qui ont le potentiel d’avoir des conséquences humanitaires :

1. Catastrophes naturelles, hydrométéorologiques ou géophysiques
2. Conflit armé ou troubles civils
3. Epidémies ou pandémies
4. Changements drastiques du contexte socioéconomique
5. Violations graves du droit international des Droits de l'homme et du Droit humanitaire.
6. Risques environnementaux (accidents industriels, pollution grave)

Distribuez le document qui décrit le classement des dangers et la matrice des risques (*2.1 HO Risk Likelihood Matrix*). Les participants recevront, avec la clé USB, le document complet sur l’*ERP* (draft de juillet 2015).

Assurez-vous, en utilisant un exemple, que les participants ont bien compris l'outil avant de commencer.

Demandez aux participants de se mettre en groupes à leurs tables, et :

* D’identifier trois risques actuellement surveillés dans le pays
* D’analyser ces dangers en utilisant la matrice (HO), et les placer sur le graphique en leur assignant un niveau de risque.

Ils doivent être préparés à donner des explications concernant au moins un de ces risques !

Les participants auront 10 minutes pour discuter et ensuite partager les dangers qu’ils ont identifiés. Utilisez les questions suivantes pour faire le bilan :

* Quel est le niveau de risque de ces dangers ?
* En pratique, qui est chargé de les surveiller ?
* Y en a-t-ils qui se trouvent à un niveau de risque supérieur au risque moyen ?

Si un même risque a été choisi par deux groupes ou plus, évitez les doublons pendant la restitution, sauf si les groupes ont identifié des niveaux de risque différents.

**Actions minimales de préparation (5 minutes)**

Utilisez les diapositives sur les AMP du PPT, en signalant qu’elles ne sont pas spécifiques à un type de danger particulier mais que leur mise en œuvre facilitera une réponse plus efficace.

Demandez aux participants un exemple d’APM. Cette formation pour le cluster, peut même être envisagée comme un exemple d’APM. D’autres exemples se trouvent dans les annexes du document ERP de l’IASC.

**Actions avancées de préparation et Plans de contingence (15 minutes)**

Utilisez les diapositives pour présenter la dernière étape de l’approche ERP. Signalez les liens entre les deux composantes de cette étape.

Reprenez l’activité précédente : demandez aux groupes de discuter d’un des dangers identifiés comme se trouvant au-dessus d’un risque moyen, et de répondre aux questions suivantes (en 5 minutes) :

* Êtes-vous au courant de l’existence d’une action de préparation avancée déjà en place ?
* Êtes-vous au courant d'un plan de contingence déjà en place ?

Faites le compte-rendu en plénière.